**Communiqué de presse   
Pour diffusion immédiate**

**L’équipe de dekhockey de l’APHNY dévoile son chandail**

**Nicolet, le 16 mars 2022**. C’est sous les applaudissements des maires de la MRC Nicolet-Yamaska, que des joueurs de l’équipe de dekhockeyde l'Association des personnes handicapées de Nicolet-Yamaska (APHNY) ont dévoilé leur tout nouveau chandail. On a également profité de la séance du conseil des maires du 16 mars pour annoncer le nom de la formation : les Guerriers.

« Nous remercions très chaleureusement nos maires de nous avoir accordé une généreuse aide financière qui a permis cet achat. Soyez assuré que nos joueurs porteront dignement leur chandail où l’on retrouve en grandes lettres MRC NICOLET-YAMASKA, car ils ne joueront pas seulement pour leur inclusion et leur association, mais aussi pour l’ensemble des citoyennes et des citoyens de la MRC Nicolet-Yamaska », a déclaré Émilie Godin, directrice générale de la l’APHNY.

« Nos uniformes viennent ajouter un élément additionnel à la valorisation que nous apportons à nos membres. En plus de favoriser les saines habitudes de vie, le dekhockey leur permet de s’épanouir comme personne à part entière et de ressentir un sentiment d’accomplissement et d’appartenance. En plus, nos courageux Guerriers disputeront leur tout premier tournoi à Drummondville, le 9 avril prochain. », ajoute-t-elle enthousiaste.

*À propos de l’APHNY*

L’APHNY regroupe des membres vivant une situation de handicap, tant au niveau intellectuel, physique qu'au niveau d'un trouble du spectre de l'autisme en offrant un milieu de vie et en veillant à la défense de leurs droits.

Elle vise à:

* Améliorer la qualité de vie et promouvoir la participation et l'inclusion sociales des personnes handicapées (DP, DI, TSA).
* Regrouper les personnes handicapées, les familles et les proches du territoire de Nicolet-Yamaska.
* Identifier les besoins des personnes handicapées du territoire et susciter la création et le développement des services.
* Promouvoir et défendre les droits des personnes handicapées.
* Accueillir, informer, soutenir et référer, au besoin, les personnes handicapées et leur famille.
* Faciliter et favoriser l'accès aux services de qualité, adéquats et adaptés.
* Sensibiliser la population et les instances aux réalités vécues par les personnes handicapées et leurs familles.
* Contribuer aux apprentissages et à la formation de ses membres.

- 30 -

Pour plus d’informations :

Émilie Godin

Association des personnes handicapées de Nicolet-Yamaska

[direction@aphny.com](mailto:direction@aphny.com)

819-293-3336

Source :

Stéphane Lévesque

[info@stephanelevesque.net](mailto:info@stephanelevesque.net)

418 654-8486